

L'École et la Résistance.

Des jours sombres au lendemain de la Libération (1944-1945)

Brochure pédagogique en lien avec l'histoire locale

Service éducatif du Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon

Le Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon est une structure dédiée à l'histoire du Plateau autour du Chambon-sur-Lignon pendant la Seconde Guerre mondiale. Sur ce territoire à cheval entre Haute-Loire et Ardèche, les habitants se sont engagés dans l'accueil et le sauvetage de nombreux réfugiés, notamment juifs.

Le Lieu de Mémoire permet donc d'aborder la notion de « Justes » ainsi que la diversité des formes de résistance qui se sont développées pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre du CNRD 2022/2023, le Service éducatif vous propose ce dossier. Il présente plusieurs pistes de réflexion pour travailler sur le sujet à partir d'événements et exemples locaux.

A noter : Du 2 janvier au 30 avril 2023, le Lieu de Mémoire présentera l'exposition *L'école et la résistance*, spécifiquement conçue pour le CNRD par le Service pédagogique et les historiens du Mémorial de la Shoah Paris.



© Fonds Darcisac - Commune du Chambon-sur-Lignon

Contact :

Lieu de Mémoire

23 Route du Mazet

43400 Le Chambon-sur-Lignon

04.71.56.56.65 / www.memoireduchambon.com

Sur le Plateau, l'école a été un cadre important de résistance, peut-être avec une intensité particulière.

Sur ce territoire marqué par la présence du protestantisme, on constate en effet un **fort attachement aux valeurs de l'école laïque et républicaine**. Des écoles existent dans tous les villages du territoire, avec de nombreuses écoles de hameau.

Nous proposons ici quatre études de cas permettant de mieux comprendre en quoi l'Ecole fut, sur le Plateau, un élément de la résistance à Vichy et à ses principes antirépublicains et antisémites.

Table des matières :

L'Ecole de Vichy, mémoire d'un instituteur : p.3-4

Témoignage vidéo de Fernand Cachard (1922 -).

3 extraits : - 1/ Une adhésion de façade au régime de Vichy et au culte de la personnalité

- 2/ La réalité de l'antisémitisme et du statut des juifs

- 3/ Réfractaire au STO

Un cas d'école : l'Ecole Nouvelle Cévenole au Chambon-sur-Lignon : p.5-6

1/ Un lieu de refuge pour enseignants et élèves

2/ 10 août 1944, dénonciation publique des rafles

Portrait d'un instituteur résistant, Roger Darcissac (1898-1982) : p.7-8

1/ Résistance civile

2/ Un instituteur surveillé

3/ Répression

Assurer la continuité pédagogique : témoignages : p.9

« Mam'selle », institutrice à l'école du village d'Araules

L'Ecole de Vichy, mémoire d'un instituteur

Témoignage vidéo de Fernand Cachard :

<https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn628368>

Oral history interview with Fernand Cachard

Oral History | Accession Number: 2001.5.22 | RG Number: RG-50.498.0023



Fernand Cachard est né en 1922 au Chambon-sur-Lignon dans une famille de paysans. Il se destine à être enseignant et suit des études à l'Ecole normale du Puy-en-Velay.

En mai/juin 1940, il fait une formation militaire. En 1941, il effectue des stages dans des écoles, au Mazet-Saint-Voy en octobre, à Lapte en novembre puis au Chambon-sur-Lignon en décembre. De janvier à mars 1942, il étudie à l'Institut pédagogique de Clermont-Ferrand, l'Ecole normale du Puy ayant été fermée. En avril, mai et juin, il est envoyé dans une école d'agriculture dans la Creuse. Cette formation est liée à l'obligation pour chaque école, sous le gouvernement de Vichy, d'avoir un jardin potager. Puis les écoles normales ayant été supprimées, il rejoint un chantier de jeunesse de novembre 1942 à juin 1943.

Extrait 1: Une adhésion de façade au régime de Vichy et au culte de la personnalité

> 50min30 à 56min

Il est intéressant de montrer que les élèves instituteurs répondent seulement en apparence à la demande officielle. Il n'y a pas d'adhésion enthousiaste au régime et à la personne du Maréchal Pétain. Derrière leur geste, il y a un esprit encore libre.

On ressent aussi cet esprit dans sa façon de dire qu'il est heureux de découvrir que c'est un enfant juif qui a fait la meilleure lettre de remerciement au Maréchal.

Extrait 2: La réalité de l'antisémitisme et du statut des juifs

> 1h34 à 1h36

La prise de conscience de ce que signifie les lois antijuives du régime de Vichy se fait concrètement lorsqu'il découvre qu'un étudiant de l'Institut pédagogique est exclu, car juif.

On perçoit son étonnement et son incompréhension face à cette injustice quand il répète plusieurs fois que cet étudiant était pourtant major de promo.

Extrait 3: Réfractaire au STO

> 1h à 1h06m30s

Lors de sa convocation au STO, il choisit de refuser de partir en Allemagne et devient « hors-la-loi » pendant un an, se cachant dans la ferme de ses parents. Son témoignage met en avant le silence des voisins ainsi que l'organisation de cachettes pour échapper à un éventuel danger. Note : hors extrait, Fernand Cachard montre également les faux-papiers obtenus pour se cacher illustrant ainsi l'existence d'un réseau organisé pour l'aide aux réfugiés et réfractaires.

Conclusion :

Jeune instituteur, Fernand Cachard n'a rien d'un héros de la résistance. Toutefois, son témoignage dit « le silence » et la discrétion des habitants (et du milieu enseignant) vis-à-vis des réfugiés ainsi que l'étonnement et l'incompréhension face à la politique antisémite. On ressent aussi la non-adhésion aux obligations de Vichy : fête en l'honneur du Maréchal, instauration du S.T.O.

Son parcours illustre une certaine réticence du milieu scolaire contre laquelle le gouvernement de Pétain a œuvré de sa propre initiative (ex : suppression des écoles normales). Les réformes successives visent à assurer une meilleure docilité de l'administration scolaire.

Un cas d'école : l'Ecole Nouvelle Cévenole au Chambon-sur-Lignon

1/ Un lieu de refuge pour enseignants et élèves.

Il s'agit d'une école privée créée en 1938 par les pasteurs du Chambon, Edouard Théis et André Trocmé, pour permettre aux jeunes du territoire de poursuivre des études secondaires (à l'époque, la majorité des élèves français arrêtaient l'école à 12 ans après le certificat d'études).

Son projet éducatif est alors novateur : proximité professeurs / élèves, liberté d'expression, discipline auto-consentie, mixité. La pédagogie privilégie les langues vivantes, le sport, les pratiques artistiques (théâtre notamment). Elle donne une grande autonomie d'initiatives aux élèves, articulée autour des valeurs de solidarité.

A partir de 1940, parmi les élèves mais aussi les enseignants, on compte de nombreux juifs réfugiés sur le territoire.

Effectif d'élèves :

- 1938 : 18
- 1939 : 40
- 1940 : 150
- 1941 : 250
- 1943 : 300
- 1945 : 350



Repas des professeurs de l'Ecole Nouvelle Cévenole, en juillet 1944 à la ferme des parents de Fernand Cachard (La Chaux de Volamont au Mazet-Saint-Voy)

Parmi les professeurs présents sur cette photographie, plusieurs sont réfugiés, certains d'origine juive.

Identification : de gauche à droite.

- Debout : M. Hano (lettres classiques, réfugié juif) / Henri Braemer (histoire-géographie) / M. Van den Heuvel (mathématiques, réfugié hollandais) / Antoinette Lavondès (lettres et philosophie) / M^{elle} Williamson (anglais) / M^{me} Hirsch (mathématiques) / M^{me} Decourdemanche (secrétariat) / M^{me} Magda Trocmé (italien) / Lucie Pont (lettres) / Renée Grétilat (mathématiques) / Henri Friedel (sciences naturelles)

- Assis : Yvonne Cerf-Lambert (dessin, réfugiée juive) / M^{me} Monnier (allemand) / M^{elle} Hoeffert (allemand) / Leslie Maber (anglais) / M^{me} Dreyer (mathématiques)

Cet exemple permet aussi d'évoquer l'interdiction pour les juifs d'enseigner à partir du premier statut des juifs publié du 3 octobre 1940

Témoignage de Françoise Lévy-Coblentz :

« Il remplaça notamment pour l'enseignement du latin et du grec le pasteur Théis. Depuis l'arrivée de Vajda avaient été aménagées des salles de classe annexes et nous quittâmes notre verrière frigorifique. Vajda était habitué à un auditoire plus qualifié, mais il sut s'adapter et faire passer des connaissances qui débordaient les limites du programme scolaire. Il ne donnait pas l'impression de préparer ses cours, le dialogue primait, donnant à ceux qui y participaient la chance de progresser rapidement. »

Source : *Il y a trois fois vingt ans*, Françoise Levy-Coblentz, témoignage imprimé

> Françoise Levy-Coblentz, alors réfugiée au Chambon et élève de l'ENC, évoque ici **Georges Vajda**, orientaliste reconnu, professeur notamment à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. La politique antisémite le contraint à arrêter l'enseignement et à fuir. Il se réfugie au Chambon-sur-Lignon où il enseigne le latin et le grec à l'ENC à partir de la rentrée 1942. En 1943, il participe aussi à l'enseignement biblique et théologique à « l'Ecole des Prophètes », petit groupe installé entre Tence et Le Chambon, réunissant quelques jeunes juifs qui souhaitaient maintenir une vie intellectuelle juive pour préparer l'avenir.

2/ 10 août 1942, dénonciation publique des rafles.

Lettre du 10 août 1942 :

Lettre lue par une dizaine de grands élèves de l'Ecole Nouvelle Cévenole à Georges Lamirand, Secrétaire d'Etat à la jeunesse du gouvernement de Vichy, en visite au Chambon. Texte reconstitué après guerre.

« Monsieur le Ministre,

Nous avons appris les scènes d'épouvante qui se sont déroulées il y a trois semaines à Paris, où la police française, aux ordres de la puissance occupante, a arrêté dans leurs domiciles toutes les familles juives de Paris pour les parquer au Vel' d'Hiv'. Les pères ont été arrachés à leurs familles et déportés en Allemagne, les enfants arrachés à leurs mères qui subissent le même sort que leurs maris. Sachant par expérience que les décrets de la puissance occupante sont, à bref délai, imposés à la France non occupée, où ils sont présentés comme des décisions spontanées du chef de l'Etat français, nous craignons que les mesures de déportation des juifs ne soient bientôt appliquées dans la zone Sud.

Nous tenons à vous faire savoir qu'il y a, parmi nous, un certain nombre de juifs. Or, nous ne faisons pas de différence entre juifs et non juifs. C'est contraire à l'enseignement évangélique.

Si nos camarades, dont la seule faute est d'être nés dans une autre religion, recevaient l'ordre de se laisser déporter ou même recenser, ils désobéiraient aux ordres reçus et nous nous efforcerions de les cacher de notre mieux.»

Conclusion :

L'été 1942, marqué par les grandes rafles, correspond à une baisse de l'adhésion au régime de Vichy. Ce phénomène se traduit par des actions de désobéissance collective plus visibles, à l'école comme ailleurs dans la société.

Portrait d'un instituteur résistant, Roger Darcissac (1898-1982)



Né à Paris en 1898, Roger Darcissac est nommé instituteur à l'école publique du Chambon-sur-Lignon en 1928. Il devient directeur du cours complémentaire. Sa femme, Elisabeth Frandon, y est aussi institutrice. Secrétaire du Conseil presbytéral du Chambon, il s'investit activement dans la vie locale.

Dès 1940, il s'engage dans l'aide aux réfugiés. Il incite aussi à la résistance par l'édition d'une carte postale reproduisant la Tour de Constance d'Aigues-Mortes avec le mot « résister » qui y a été gravé au XVIII^e par une protestante emprisonnée.

1/ Résistance civile.

Dans son école, Roger Darcissac scolarise tous les enfants, quelle que soit leur origine. Certains élèves sont inscrits sous de fausses identités.

Photographe amateur, il participe d'ailleurs à la fabrication de faux-papiers.

De 1942 à 1945, avec son épouse, ils accueillent dans leur logement le jeune George Sylin, enfant juif belge séparé de ses parents. Ils l'intègre complètement à leur vie familiale.

En 1988, Roger Darcissac a reçu le titre de « Juste parmi les nations ».

Interview de Roger Darcissac :

« - Et si on vous avait demandé qui était juif dans votre école, vous l'auriez dit ? »

- Non, puisqu'on me l'a demandé et que j'ai répondu « Néant ». ... Ca s'est passé tout simplement, sans complication. On s'est pas demandé pourquoi on le faisait. Parce que c'est humain ... Voilà ... Quelque chose comme ça. C'est tout ce que je peux vous dire. »

Source : *Les Armes de l'Esprit*, film documentaire de Pierre Sauvage, 1989

En février 1941, l'enquête sur les instituteurs du département, menée par la préfecture le décrit comme :

« un des trois ou quatre excellents instituteurs du département, a une haute idée de la tâche d'éducateur, a appartenu au syndicat des instituteurs où il n'a jamais eu une grande influence parce que protestant pratiquant. »

2/ Un instituteur surveillé

Rapport des renseignements généraux, vers début 1943 :

« Darcissac Roger, né le 5 juin 1898 à Levallois (Seine), Directeur de l'école de garçons du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) est fort suspect d'être affilié à la maçonnerie quoi que nous n'ayons pu encore le prouver.

Son activité Gaulliste est fort connue dans la région. Il faisait partie du cercle Judéo-Gaulliste, « La Petite Amérique », dirigé par Philip*, actuellement à Londres [...]. Ce cercle depuis le départ de Philip et l'invasion de l'Afrique du Nord, n'a plus de réunions ouvertes, mais de fréquents entretiens ont lieu chez l'un ou l'autre des précédents, plusieurs fois par semaine. On y commente les nouvelles de la radio de Londres et, avec les juifs qui assistent à ces entretiens, on étudie les meilleures méthodes pour dérober ceux-ci aux mesures prises contre eux. C'est de ce foyer que partent les mots d'ordres anti-gouvernementaux qui sont répandus dans la région. Ce cercle serait en relation avec la Suisse et une organisation destinée à fournir aux juifs de faux papiers d'identité fonctionnerait au Chambon. [...]

Il semblerait que ce soit Darcissac qui orchestre la propagande pro-juive dans la commune.

A la suite d'enquête de police, le déplacement de Darcissac avait été demandé, mais cette démarche n'a pas abouti. Il serait urgent de déplacer ce fonctionnaire, car le mouvement judéo-gaulliste du Chambon serait ainsi privé d'un de ses éléments les plus actifs. »

*André Philip (1902-1970) : député du Rhône qui a refusé de voter les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940

Source : Archives départementales, AD - 532W34

3/ Répression

Le 11 février 1943, sur ordre du ministère de l'Intérieur, Roger Darcissac est arrêté par les gendarmes, en même temps que les pasteurs du Chambon. Ils sont internés au camp de Saint-Paul-d'Eyjeaux, près de Limoges.

Ils sont libérés le 16 mars 1943 après les interventions du préfet Robert Bach et du pasteur Marc Boegner qui soulignent l'indignation de la population locale.



Roger Darcissac au camp de Saint-Paul-d'Eyjeaux. Grâce à un appareil photographique clandestin et au journal qu'il tient à ce moment, l'internement de Roger Darcissac et des deux pasteurs est bien documenté aujourd'hui



Les trois internés à leur retour au Chambon après leur libération

Assurer la continuité pédagogique : témoignages

> « Mam'selle », institutrice à l'école publique du village d'Araules

Née en 1930, Marie-Louise grandit à Araules, un village du Plateau. Ses parents, Louis et Antonia Ouillon, sont boulangers.

A partir de 1942, ils accueillent chez eux François, 13 ans, et Ida, 10 ans, Stupp, deux enfants juifs originaires de Lyon. Tous deux suivent leur scolarité à l'école publique du village.

Témoignage de Marie-Louise Clémenson (née Ouillon) :

« Je ne sais pas si mes parents ont vraiment mesuré le risque. Mais ici, personne ne disait rien. A l'école, la maîtresse, que tout le monde appelait Mam'selle, avait fait un faux plancher. Si les enfants avaient été recherchés, elle pouvait ainsi les cacher. »

Témoignage de François Stupp :

« Debout à leurs bancs selon les habitudes en vigueur, sous l'œil de l'institutrice, du plus grand à la dernière de la maternelle, tout le monde chantait avec une rare conviction : « je suis descendu, bourdonnant, bourdonnette, au jardin sous le tilleul ... », magie de la communication par le chant, je me suis senti tout de suite en harmonie avec le groupe »

« Notre M'zelle, parmi les télégrammes reçus de l'inspection académique, pris connaissance du fameux message des hauts fonctionnaires du régime réclamant les noms des élèves de race juive inscrits dans sa classe [...]

Elle fit face et décida avec sa seule conscience. De la main qui n'avait jamais tremblée, elle rédigea un superbe « état néant » à l'intention de ses supérieurs académiques. »

CONCLUSION :

Sous le gouvernement de Vichy, l'enseignement primaire laïc est dénoncé comme un des responsables de la « démoralisation » du pays. Le gouvernement entend donc le réformer : le corps enseignant est épuré, les écoles normales fermées et les programmes révisés.

En décembre 1940, le ministère de l'Instruction publique publie donc des programmes de morale inspirés de la devise « travail, famille, patrie ». Dans toutes les écoles, les élèves doivent chanter le fameux refrain : « Maréchal, nous voilà devant toi, le sauveur de la France ... »

Si ces décisions sont prises au sommet de l'Etat, elles n'en sont pas pour autant appliquées à la lettre sur le terrain, en partie autonome et donc susceptible d'opposer des résistances au changement. Les études de cas présentées ici, relevant d'un petit espace géographique, sont pourtant assez représentatives du comportement de l'institution scolaire pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de désobéissance civile, un rôle social et protecteur, l'attachement aux valeurs républicaines et à l'enseignement auprès de tous les enfants.